

A sa mort, il ne laissa pas de postérité ; les Etats dé-férèrent la couronne à la princesse Ulrique Éléonore et au prince Frédéric de Hesse-Cassel, son époux. Comme ils ne parvenaient pas à la couronne par droit de succession, ils furent obligés de souscrire à toutes les conditions que leur dictèrent les Etats ; ceux-ci élevèrent leur autorité et restreignirent la puissance royale en des bornes très-étroites.

Ce fut sous ce règne que se formèrent en Suède les deux factions désignées sous les noms bizarres de *Bonnets* et de *Chapeaux*. Les premiers, créatures du Sénat, partisans de l'Angleterre et de la Russie, étaient soudoyés par ces deux puissances ; les *Chapeaux* attachés à l'autorité royale étaient très-affectionnés à la France, qui leur payait des subsides considérables. La Suède était un champ de discorde sur lequel les sujets du royaume se disputaient les sommes d'argent dont les puissances étrangères alimentaient leur insatiable avidité.

Frédéric Adolphe, désigné roi de Suède en 1743, succéda à Frédéric en 1751. C'était un prince plein d'excellentes qualités, mais auquel il manquait toutes celles qui font les grands rois. Il est malheureusement prouvé qu'une nation est plus heureuse sous un roi impérieux, même sous un tyran, que sous un prince faible et débonnaire. Frédéric Adolphe, rempli d'amour pour son peuple et du désir de le rendre heureux, fut sans cesse contrarié par les Etats de Suède, qui restreignirent son autorité et ne lui laissèrent pas même la liberté de faire le bien. Ils forcèrent la reine à laisser faire la visite de ses diamants ; ils exigèrent le renvoi d'un sous-gouverneur des enfants du roi ; ils exigèrent qu'il fût remis entre les mains du sénat, une estampille pour tenir lieu de la signature royale ; enfin, ils envoyèrent au supplice le comte de Brach et le baron de Horn, soupçonnés d'avoir voulu rendre l'autorité au roi, qui fit de vains efforts pour les sauver.